

Séance du 2 Janvier 1936

L'an mil neuf cent trente six, le deux Janvier, à 21 heures, le Conseil Municipal de la ville de Montrejeau s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bouche, premier adjoint

Présents: M. M. Marrisot, Rivabent, Labarthe, Blanchard, Luard, Beyret, Ladeix, Guysseguer, Dorbessan, Azum, Bondoumet, Suberbiette, Vallet.

Absents: M. M. Roger de Lassus, Seilhan, Barone, Costet, Giraudon, Baycheure.

Vente du bois d'élagage
des arbres de la ville.

Le Président ouvre la séance et propose d'adopter les termes du cahier des charges relatif à l'adjudication du bois provenant de l'élagage des arbres des places et promenades de la ville.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve le dit cahier des charges et prie l'autorité préfectorale de bien vouloir autoriser la vente en désignant M. M. Dorbessan et Guysseguer comme assistants.

Cahier des Charges pour l'adjudication du bois provenant de l'élagage des arbres des places et promenades de la ville.

L'adjudication du bois provenant de l'élagage des arbres sera faite sur les lieux, Boulevard Bertrand de Lassus, place du Mercadier et place aux porcs, en 16 lots, dans la forme des adjudications publiques par devant le Maire, assisté de deux conseillers municipaux

1° La mise à prix de chaque lot est fixée à dix francs.
2° L'enchère ne pourra être moindre de un franc.
3° Le prix de l'adjudication sera versé immédiatement à la Caisse du Bureau Municipal sous peine de folle enchère. - L'enlèvement du bois devra être terminé le lendemain, dimanche 12 Janvier à dix heures au plus tard.

4° L'adjudicataire s'interdit toute réclamation pour insuffisance ou pour quelque motif que ce soit.

5° Il sera perçu dix pour cent (10%) au sur du prix de vente, tous frais de timbre et d'enregistrement.

6^e - L'adjudicataire s'engage solidairement avec la commission à exécuter les clauses de l'adjudication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

[Handwritten signatures and names: Huaro, [unclear], [unclear], [unclear], [unclear], [unclear], [unclear], [unclear]]